

CAFE ASSOCIATIF TY POUL

Assemblée générale ordinaire du 30 août 2017

Bilan 2016 / 2017

DEPENSES		RECETTES	
Achats de consommables	3 674,64 €	Adhésions	3 698,00 €
Achats de matériel (ateliers, équipements)	697,37 €	Ventes de consommables	5 377,79 €
Salaires employée (CUI/CAE) 4 mois	1 822,14 €	Dons	794,00 €
Charges sociales	853,00 €	Aides de l'état à l'emploi	1 618,43 €
Publicité (site, flyers, affiches...)	573,20 €		
Assurance multirisques	114,58 €		
Honoraire comptable	444,00 €		
TOTAL	8 178,93 €		11 488,22 €
Excédent	3 309,29 €		

Commentaire : la gestion rigoureuse et sincère de nos dépenses et les apports non négligeables constitués par les dons en nature (mobilier et consommables) et en espèces (adhésions «augmentées », prix du crédit agricole, dons directs), l'absence de loyer et de charges, ont permis au Ty Poul non seulement d'envisager la création d'un emploi en CDD aidé par l'état à partir du mois de mai mais aussi de dégager un excédent de 3309,00 euros.

Cet excédent permet de constituer un premier fonds de roulement pour l'association.

CAFE ASSOCIATIF TY POUL
Assemblée générale ordinaire du 30 août 2017
Budget prévisionnel 2017 / 2018

DEPENSES		RECETTES	
Achats de consommables	3 759,00 €	Adhésions	3 800,00 €
Achats de matériel (ateliers, équipements)	700,00 €	Ventes de consommables	5 500,00 €
Salaires employée (CUI/CAE) 12 mois	7 900,00 €	Dons	100,00 €
Charges sociales	3 200,00 €	Aides de l'état à l'emploi	7 000,00 €
Publicité (site, flyers, affiches...)	600,00 €		
Assurance multirisques	100,00 €		
Honoraire comptable	800,00 €		
Droits d'auteurs (Sacem)	400,00 €		
Internet / téléphone	600,00 €		
<i>provision pour imprévus</i>	<i>1 650,00 €</i>	<i>Report fonds de roulement</i>	<i>3 309,00 €</i>
TOTAL	19 709,00 €		19 709,00 €

Commentaire : le prévisionnel inclut le prolongement du contrat aidé (possible jusqu'à 24 mois à parti de l'embauche) et le salaire du comptable engagé pour suivre ce contrat. Ce qui explique l'écart conséquent entre la première et la deuxième année. Le Ty Poul souhaite aussi de souscrire un abonnement téléphonique et un poste internet très utiles pour permettre aux responsables de travailler sur place (programmes, rendez vous, contact,)

Ce prévisionnel est établi au moment où l'Etat envisage la suppression des emplois aidés, ce qui évidemment changera totalement la donne.